



Stage de l'INRS éligible DPC

Conduire une démarche de prévention des troubles musculosquelettiques en pluridisciplinarité

PUBLIC

→ Professionnels des services de santé au travail (SST) – médecins du travail, intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP), infirmiers du travail – sollicités dans des actions de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS).

Pour inscrire le stage dans une dynamique d'action et dans une perspective de pluridisciplinarité, il est conseillé de constituer des **binômes de participants issus d'un même SST** (par exemple : médecin du travail/IPRP ou médecin du travail/infirmier du travail).

Prérequis : **être engagé dans un projet d'action de prévention des TMS** (rédaction préalable d'une note de présentation de l'action). La validation de l'inscription se fera à l'issue d'un échange téléphonique avec le responsable pédagogique.

OBJECTIFS

- Identifier une problématique TMS pour initier une démarche de prévention.
- Partager une analyse de la problématique au sein de l'équipe pluridisciplinaire du SST.
- Situer les différents niveaux d'action possibles d'un SST dans la prévention des TMS.
- Proposer collectivement une démarche de prévention des TMS en entreprise.
- Mobiliser et accompagner l'entreprise dans la construction de sa démarche.

CONTENU

- Apport de connaissances :
 - ▶ enjeux et réalité des TMS ;
 - ▶ étiologie et caractéristiques des principales pathologies ;
 - ▶ effets et conséquences des TMS sur la santé des salariés et le fonctionnement de l'entreprise ;
 - ▶ facteurs de risques et déterminants à l'origine de la survenue des TMS (approche multifactorielle) ;
- Différentes étapes et conditions de réussite d'une démarche de prévention des TMS ;
- Outils et méthodes disponibles et leur place dans la démarche de prévention ;
- Différentes modalités d'action d'un SST dans le modèle de prévention des TMS ;
- Conditions de mise en œuvre de la pluridisciplinarité et construction d'une stratégie d'action collective.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Le stage s'appuie sur des apports théoriques, des débats et des analyses de pratique. Les étapes mises en œuvre dans le stage se réfèrent aux exigences de la Haute Autorité de santé (HAS):

- ▶ acquisition et perfectionnement de connaissances ou de compétences ;
- ▶ analyse de pratiques.

DATES ET LIEU

→ 4 jours, à Paris du 5 au 9 décembre 2016

Le nombre de participants est limité à 10, soit 5 binômes.

Code **BI2131** à reporter sur le bulletin d'inscription disponible à l'adresse : www.inrs.fr/services/formation/doc/stages.html?refINRS=BI2131_2016

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Julie Bonifacio
INRS
département Formation
65, boulevard Richard Lenoir
75011 Paris
Tél.: 01 40 44 31 58
Fax : 01 40 44 14 19
secretariat.forp@inrs.fr
Responsable pédagogique :
Alexandre Vasselin